



Communiqué

Arts de la scène – saison 2020 -2021

Soutiens à la création scénique indépendante

La crise du COVID-19 affecte aujourd'hui lourdement le monde de la culture. Cela étant, il convient de continuer à préparer l'avenir et la reprise future des activités culturelles. La Ville de Lausanne consacrera CHF 1'170'000.- à la création scénique indépendante pour la saison 2020-2021, un montant en augmentation de CHF 84'000.-. Sur proposition de la Commission des arts de la scène réunie le 2 mars dernier, la Municipalité a décidé de soutenir 27 projets de créations théâtrales et chorégraphiques. Par ailleurs, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont décidé d'attribuer deux nouvelles conventions de subventionnement tripartites et d'octroyer leur 11^e bourse de compagnonnage théâtral à Floriane Mésenge.

72 projets de création ont été déposés et traités par la Commission des arts de la scène. Celle-ci a été particulièrement attentive à un équilibre entre compagnies confirmées et relève artistique ainsi qu'aux différentes esthétiques proposées. Les subventions consacrées à la création scénique indépendante pour la saison 2020-2021 totalisent CHF 1'170'000.-, un montant qui a été augmenté de CHF 84'000.-, la Municipalité ayant tenu compte de la précarité des artistes et des métiers apparentés.

Les subventions attribuées aux 27 projets ponctuels varient entre CHF 10'000.- et CHF 40'000.-. Ces soutiens favorisent des conditions de création et de travail devant permettre aux compagnies de concrétiser leur projet artistique.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont décidé d'attribuer deux nouvelles conventions de subventionnement tripartites à Mmes Yasmine Hugonnet (Cie Arts Mouvementés) et Emilie Charriot (Cie Emilie Charriot).

Parallèlement, les conventions de soutien conjoint attribuées aux compagnies Numéro 23 Prod. de Massimo Furlan, 2b Company de François Gremaud, STT de Dorian Rossel et Linga de Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo ainsi que les contrats de confiance octroyés aux compagnies Snaut de Joël Maillard, Nicole Seiler, Marielle Pinsard, et Jours Tranquilles de Fabrice Gorgerat se poursuivent.

Enfin, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué conjointement la 11^e bourse de compagnonnage théâtral, octroyée pour les saisons 2020-2022, à Mme Floriane Mésenge.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**
- **Michael Kinzer, chef du Service de la culture, 021 315 25 25**

Lausanne, le 1er avril 2020